

La feuille de Bernin

N° 23

JUIN

2018



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

11

Au fil de l'eau

CM du 04/04/18

Moustique

Afin d'essayer de réduire la nuisance due aux moustiques et en particulier le moustique tigre sur la commune, les élus ont décidé de solliciter les services de l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication). Une participation financière annuelle sera versée à l'EIRAD. Cette adhésion doit faire l'objet d'un accord du Conseil Départemental, à ce jour la commune attend un retour. L'EIRAD pourra alors intervenir sur la commune auprès des particuliers qui en feront la demande.

CM du 16/05/18

Taxe d'aménagement

Le conseil municipal a renouvelé le taux de la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1^{er} janvier 2018. Les exonérations mises en place en 2014 ont également été reconduites (voir la délibération n°2018/05/01 valable pour une durée de 3 ans reconductibles, soit jusqu'au 31/12/2020).

Accueil de réfugiés

La commune a décidé de passer une convention avec l'association Accueil Migrants Grésivaudan (AMG) pour l'accueil de réfugiés au sein d'un logement communal situé sur la RD 1090. L'association a pour objectif d'apporter une aide aux réfugiés afin de leur permettre de démarrer une nouvelle vie. Elle les assiste dans leurs diverses démarches d'intégration comme la recherche de logement, les démarches administratives, l'apprentissage du français... La convention est conclue moyennant une redevance mensuelle de 50 € compte tenu de la mission d'intérêt général de l'association, de ses moyens et de l'extrême fragilité des personnes hébergées.

 Prochain conseil municipal :
Mercredi 4 juillet 2018 à 20h en mairie

 Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari
au 04 76 92 07 47

 Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)
Mercredi 12 septembre 2018 à 20h
Mercredi 10 octobre 2018 à 20h



P4 à 7
L'ACTU À BERNIN
P5
BRÈVE DE CHANTIERS
P8 à 10
GÉNÉRATIONS
P11 à 13
FOCUS
P14
L'INTERCOMMUNALITÉ
P15
VIE ÉCONOMIQUE
P16 à 18
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P19
BERNIN DESSINÉ
P20
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE

CARNET



NAISSANCES

Mars 2018 Léo-Paul PRELAT
Avril 2018 Loan FRANCOIS



MARIAGES

Avril 2018 Zoé SOUCLIER et Florent DEMEURE
Mai 2018 Laure-Anne RAZAFINJATOVO et Norbert CHAIX



PACS

Mai 2018 Marion JEANROY et Aurélien FRANCOIS
Sonia PEYRON et Manuel CARVALHO PEREIRA
Maryline FALQUET et Jérôme CHATAIN



DÉCÈS

Avril 2018 Monique JUGLARD
Maurice VALDEN
Pierre PAGES
Mai 2018 Michel BENOIST



Le temps est au partage



Partager nos connaissances

Nous voyons arriver de plus en plus de **démarches « en ligne »** et tous les citoyens ne sont pas prêts. Beaucoup reçoivent de l'aide notamment de la famille, cependant, pour les autres, nous préparons un programme qui sera opérationnel en septembre, avec une matinée par semaine consacrée aux Berninois. Nous recensons vos demandes au 04 76 92 35 57.



Partager nos espaces

De nombreux espaces naturels et agricoles constituent le charme et l'identité de notre village. Sur les coteaux de Bernin par exemple se situe un corridor biologique permettant le respect des espèces animales et végétales circulant d'un côté de la vallée du Grésivaudan à l'autre. Le PLU protège ces zones. **Mais préserver c'est aussi partager.** De nombreux utilisateurs fréquentent les coteaux : agriculteurs, chasseurs, sportifs, promeneurs... Afin de sensibiliser au respect des lieux, **des panneaux d'information** seront installés. C'est souvent par méconnaissance que les uns portent tort aux autres. Par exemple, durant la période de mise à bas de certains animaux, il est préférable que les chiens ne divaguent pas afin de ne pas causer de dégât. De la même manière, traverser un champ en culture, c'est piétiner le travail d'un agriculteur et abîmer les cultures.



Partager votre confort

Enfin, nous aidons actuellement une **famille de migrants** après avoir conclu une convention avec AMG (Accueil Migrants Grésivaudan) et son président monsieur Depierre. Nous logeons un couple avec un petit garçon de 18 mois dans un appartement communal afin que cette famille syrienne puisse attendre un peu plus sereinement que leurs démarches de demande d'asile soient traitées.



Partager la culture

A la Veyrie, Gilles Fournier met à votre disposition dans un château meublé ses **œuvres d'art contemporain** (rendez-vous page 7 pour plus d'infos).

Vous souhaitant un bel été et de bonnes vacances...

Cécile Rocca

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 23 **JUIN** **2018**

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Cécile Rocca
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson,
Christophe Duret, Lewis Davies,
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,
Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock, DL
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Retour sur la fête des voisins

Encouragés par le **beau temps**, de **nombreux berninois** ont répondu présents pour partager un moment convivial d'échanges au Clos Michel à l'occasion de la 19^e édition de la fête des voisins. Les élus présents ont offert le **verre de l'amitié**. Grâce aux barbecue et plancha mis à disposition, les berninois ont partagé leur repas entre voisins, le tout rythmé par l'association **Musica Crolles**.

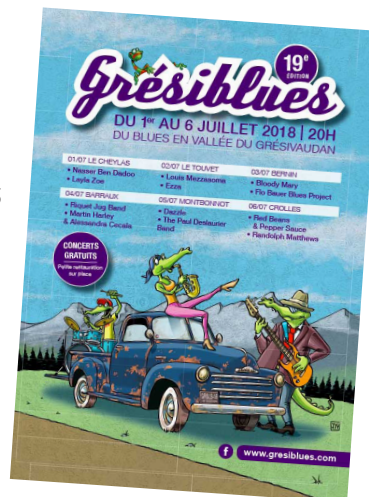
Grésiblues - mardi 3 juillet 2018

Pour sa 19^{ème} édition le festival Grésiblues vous propose une soirée concert gratuite de blues avec la participation de 2 groupes : **Bloody Mary** et **Flo Bauer Blues Project** mardi 3 juillet au Clos Michel à Bernin.

Le Trio Bloody Mary est un combo Blues Rock composé de Bob Lannone (guitare & chant), Jean Marie Louche (basse & chœurs) et Eric Thiévon (batterie). Pour leur venue au Grésiblues, ils présenteront une set list originale d'arrangements de standards pour lesquels ils auront à cœur de faire monter sur la belle scène de Bernin de nombreux « guests ». Sans doute une soirée placée sous le signe de la musicalité, de l'énergie et la bonne humeur !

Depuis 2 ans, **Flo Bauer Blues Project** fait une belle et surprenante incursion dans tous les festivals, rencontre de deux générations autour d'une même passion, le Blues.

D'un côté Flo Bauer, jeune artiste alsacien révélé par The Voice en 2014, vainqueur du prix Révélation au festival Blues sur Seine en 2016. De l'autre, Pierrot Bauer, Benoît Seyller et Mario Tardio, trois musiciens possédant un lourd bagage musical à leur actif. Choc des générations pour un mélange de modernité et d'expérience au profit des compositions de Flo Bauer tout en maturité et spontanéité. Des compositions qui se veulent « tout public » tout en conservant l'âme du blues... A découvrir !



Cinétoiles - jeudi 23 août 2018

Emotion cette année au programme de votre Cinétoiles à Bernin. Nous avons choisi pour vous le film aux 6 nominations aux Oscars, **Lion**, qui vous raconte l'incroyable histoire vraie de Saroo, 5 ans, se retrouvant seul dans un train traversant l'Inde qui l'emmène malgré lui à des milliers de kilomètres de sa famille. Perdu, le petit garçon doit apprendre à survivre seul dans l'immense ville de Calcutta. Après des mois d'errance, il est recueilli dans un orphelinat puis adopté par un couple d'Australiens.

25 ans plus tard, Saroo est devenu un véritable Australien, mais **il pense toujours à sa famille** en Inde.

Armé de quelques rares souvenirs et d'une inébranlable détermination, il commence à parcourir des photos satellites sur Google Earth, dans l'espoir de reconnaître son village.

Mais peut-on imaginer retrouver une simple famille dans un pays d'un milliard d'habitants ?

Anne-Françoise Besson, adjointe associations, coordination vie communale, éducation et gestion entretien bâtiments

Identification des points lumineux

L'éclairage public représente une dépense importante pour les communes. Au-delà de la consommation d'énergie électrique, d'autres **coûts récurrents** s'ajoutent aux factures d'électricité, telles que les **opérations de maintenance préventive et curative**.

Qui ne s'est jamais étonné de voir éclairée toute une rue en plein jour ? Ces opérations périodiques ont pour objectif de vérifier que les luminaires sont fonctionnels et de remplacer ampoules ou ballasts si besoin. Cette **maintenance planifiée** ne garantit pas une qualité de service à 100 % car une lampe peut « griller » dès le lendemain.

La technologie LED grâce à une endurance très élevée permet d'envisager un allègement voire la suppression de la maintenance préventive.

Afin de maîtriser les coûts d'exploitation tout en maintenant une très bonne qualité de service, **la commune a décidé d'identifier chaque point lumineux avec un code composé d'une lettre et de trois chiffres**.

Ce repère unique est visible sur le candélabre ou à proximité. Il permettra à tout concitoyen constatant un incident sur un point d'informer avec précision la mairie en communiquant ce code à l'adresse service-technique@bernin.fr. Les services techniques seront à même d'intervenir plus efficacement pour rétablir rapidement le bon fonctionnement.

Nous remercions d'ores et déjà chacun pour sa contribution à une gestion responsable de l'éclairage public.



Exemple : Point lumineux « A025 »
chemin de Craponoz

Hervé Lambert, Conseiller municipal délégué voiries, réseaux et enjeux énergétiques



Renforcement de la sécurité au passage piétons de la RD/Batelières

Des panneaux de signalisation lumineux ont été installés au carrefour, ils rechargent leurs batteries sur l'éclairage public la nuit et clignotent lorsqu'il y a détection d'un véhicule. L'éclairage du passage piétons a été renforcé par des luminaires spécifiques. Un projet plus complet de modification du carrefour a été lancé.



Des nouvelles de la bibliothèque !

Les travaux continuent et le planning est pour l'instant respecté. La toiture et le gros œuvre sont terminés et les menuiseries ont fait peau neuve, laissant ainsi présager une isolation plus efficace et plus confortable. La nouvelle devanture se dessine déjà, permettant un accès plus facile pour tous, mais il faudra attendre la rentrée pour découvrir l'intégralité du nouvel espace. Nous vous rappelons que la bibliothèque a été transférée le temps des travaux route départementale à l'ancien dojo face au parking de l'église, et qu'elle reste ouverte aux jours et heures habituels. Soulignons également que **ce transfert a été réalisé par nos agents mais aussi par de nombreux bénévoles** venus prêter mains fortes aux bibliothécaires. Rendez-vous en septembre !

Bernin confirme son label « ville étoilée » et ses 2 étoiles

Grâce à une politique dynamique de mise en œuvre d'un **éclairage public « raisonné »**, Bernin est récompensée en obtenant **2 étoiles au concours « villes et villages étoilés »**, édition 2017, organisé par l'ANPCEN (Association Nationale de la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne).

Ce label national est destiné à encourager le déploiement de solutions et pratiques concourant à réduire la pollution lumineuse nuisible pour la biodiversité comme pour les humains et de restaurer l'alternance jour/nuit.

La notation permettant d'obtenir de 1 à 5 étoiles est réalisée au moyen de **critères quantitatifs et qualitatifs** tels que :

- ♦ La puissance moyenne des luminaires,
- ♦ La consommation d'électricité par habitant et par kilomètre de voirie,
- ♦ Les caractéristiques de la lumière émise (température de couleur, diffusion ou pas au-dessus de l'horizon),
- ♦ La mise en place de l'extinction nocturne et sa durée,
- ♦ L'absence d'éclairage ne concourant pas à la sécurité des déplacements (architectural, décoratif, espaces naturels...),
- ♦ La présence de signalisation passive (catadioptrés, systèmes réfléchissants,...),
- ♦ Et la sensibilisation des administrés aux enjeux de la pollution lumineuse.



Pour mieux connaître l'éclairage public de votre commune et les enjeux de la qualité de la nuit, rendez-vous sur les sites internet : www.anpcen.fr • www.bernin.fr - rubrique cadre de vie/développement durable/énergie/éclairage public

Hervé Lambert, Conseiller municipal délégué voiries, réseaux et enjeux énergétiques

Les obligations légales de débroussaillage, une sécurité

A l'approche de l'été, le **risque incendie** va faire son retour avec les fortes chaleurs. Nous rappelons aux riverains concernés par les **obligations légales de débroussaillage** que ce dispositif, certes contraignant, a été mis en place pour **sécuriser leur habitation**. Il s'agit de créer une discontinuité verticale et horizontale de la végétation pour empêcher un éventuel feu d'atteindre les bâtiments.

Laurent Boucly, de la police municipale, continuera de passer à la rencontre des personnes concernées.



Opérations tranquillité vacances

Comme chaque année, et à l'approche de la période d'été, nous vous rappelons que la police municipale peut venir surveiller votre maison pendant votre absence par le biais des opérations tranquillité vacances. Il suffit de télécharger le **formulaire** sur www.bernin.fr (mairie/les services municipaux/police municipale) ou de venir le récupérer en mairie. Une fois rempli, vous pouvez le laisser à l'accueil ou dans la boîte aux lettres à l'intention de la PM ou l'envoyer à l'adresse mail : police.municipale@bernin.fr.

Ce service est gratuit et disponible toute l'année. Il permet surtout d'assurer un passage régulier, y compris de la gendarmerie, qui prévient d'une éventuelle intrusion. N'oubliez pas non plus de **prévenir vos voisins**, notamment lors d'une longue absence, pour que ces derniers viennent relever le courrier et faire un tour de votre propriété. C'est en combinant ces actions que l'on parvient à réduire les mauvaises surprises.

Laurent Boucly, Police Municipale

Exposition de tableaux « Autour de Kandinsky »



Depuis le lundi 18 juin jusqu'au samedi 15 septembre, une exposition de tableaux « *Autour de Kandinsky* » par les enfants de l'association **Jamais Trop d'Art** est à découvrir dans la salle du conseil aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Pour contacter l'association :

- ♦ helene.lambertperona@gmail.com
- ♦ 06 63 86 63 63



Vernissage de l'exposition « Absence »

Samedi 2 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition « Absence - Mémoire d'un lieu vacant Collection d'art actuel », où tous les berninois étaient invités à venir découvrir l'exposition autour d'une collation. Aux détours des étages du château, on se revoit à **l'époque des Keller**, dans l'intimité de la chambre, du boudoir, du salon, pièces jalonnées de **mobiliers épars** et sublimes par les **150 œuvres** issues de la collection particulière du berninois Gilles Fournier, collectionneur d'art.

L'exposition est visible jusqu'au 16 septembre les samedis et dimanches de 14h à 18h. Autres horaires d'ouverture possibles sur demande à : veyrie@bernin.fr

Cet été pour les enfants et les jeunes

Cet été, les animateurs du service enfance-jeunesse accompagnés de deux jeunes animatrices vacataires issues de la commune, se répartissent autour d'une offre de loisirs composée de **deux séjours**, d'un **centre de loisirs** et d'une programmation de **rendez-vous jeunes**.

Dès le lendemain de la sortie des classes le samedi 7 jusqu'au 13 juillet, c'est le départ des séjours.

36 enfants de 7 à 12 ans accompagnés par quatre animateurs, partiront à la **découverte de la nature et des volcans d'Auvergne**. Tous seront logés en pension complète au centre Clair Matin à Saint-Ours-les-Roches.

Au programme : jeux de plein air, excursions au volcan de Lemptégry, à Vulcania et randonnée au Puy-de-Dôme.

Douze préados accompagnés par deux animateurs partiront **camper en Ardèche**. Au programme : VTT, équitation, baignade mais aussi courses et préparation des repas. Ce séjour a été envisagé et élaboré par les jeunes lors des accueils du vendredi soir et durant les vacances de printemps.

A partir du 9 jusqu'au 27 juillet, puis du 20 au 31 août, l'équipe du centre de loisirs accueillera les enfants au centre de loisirs à la **journée, demi-journée** avec ou sans repas. Au programme disponible le 15 juin : des activités manuelles, sportives, culturelles et des sorties à la journée autour d'un thème.

Pour les préados, Guillaume vous donne rendez-vous aux prochains accueils du vendredi soir pour faire le programme des activités qui démarrent après le séjour. **On compte sur votre implication et votre participation.**

Pour vous divertir, l'équipe du service enfance-jeunesse !

1^{ère} édition du Festival Art Science et Citoyenneté

Une belle réussite ! En route pour l'édition 2

Du 9 au 11 mars dernier, l'association « A seconde vue » en partenariat avec les mairies de Bernin et Crolles, organisait le 1^{er} festival Art Science et Citoyenneté dont l'objectif était de mélanger ces 3 univers pour créer un temps de rencontre et de partage afin de s'étonner et de se questionner, dans le lâcher prise et la bonne humeur.

Mission réussie puisque **plus de 600 personnes** de 5 à 80 ans se sont rendues à la salle des fêtes, à la bibliothèque de Bernin et au Projo à Crolles pour participer à un **tourbillon d'émotions** : spectacles, expériences scientifiques sur le cerveau, escape-game dans le noir, conférence, ateliers Remue-méninges, vidéos, lectures, contes, sécurité routière et percussions corporelles !

« **Les retours très positifs ont été unanimes pendant tout le week-end. Nous ne pouvions espérer mieux pour cette première édition !** » confient les porteurs de ce projet : Alain Jourdan, Claire Poutignat, Luc Rodet et Anne Schaedler.

Merci à tous les partenaires : A seconde vue, Mairies de Bernin et Crolles, police municipale, bibliothèque, Cadeau d'histoires, LéZarts en Vie, Bernin-Bekamba, AFIS, Théâtre du palpitant, Université Grenoble Alpes - Nicolas Pinsault.



Photos, extraits vidéos et informations sur le site d'A Seconde vue : asecondedevue.fr



Un peu de nouveauté les pieds dans l'herbe !

Cette année, l'équipe du multi-accueil a organisé un goûter avec les familles pour profiter ensemble d'une fin d'après-midi ensoleillée ! La « **fête du Printemps** » a remplacé le traditionnel « Carnaval » à la crèche ! Ainsi le jeudi 26 avril, les enfants accompagnés pour certains de leurs parents, ont chanté et profité d'un **bon festin pour le goûter** dans la cour de la crèche. Gâteau au chocolat, salade de fruits ou encore une dégustation de fromages ont réjoui tous les participants ! **Merci aux parents qui ont pu se libérer d'avoir partagé ce moment !**



Séances de baby cirque



Depuis plusieurs années, 2 animateurs de l'association **Cirq'Hop** interviennent à la crèche pour proposer aux enfants différents ateliers : roulade, saut, trampoline, équilibre sur une boule, trapèze, enroulage dans un drap suspendu... Cette année les enfants ont ainsi encore profité de **4 matinées « découverte »** pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Au programme : encouragement mutuel, rires, appréhension, dépassement de soi et multiples expériences de leur équilibre ! Vivement l'année prochaine !

A la recherche de talents cachés

Pour faire **bénéficier les enfants de vos compétences** ! Qu'il s'agisse d'une intervention unique ou sur du plus long terme, si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe ou de la directrice du multi-accueil !

une tata qui médite et pourrait initier les enfants aux positions du yoga...

une maman qui parle anglais et qui prendrait plaisir à faire partager cette langue autour de comptines

une mamie qui aime la poterie et qui pourrait manipuler l'argile avec les enfants

un papa guitariste qui pourrait faire découvrir son instrument aux enfants

un papa qui fait du djembé et qui viendrait éveiller les enfants à la découverte des rythmes

7 000 km, deux amis et une 4L



Après deux semaines de route, nos **deux berninois de vingt ans Augustin Châtain et François Robino** sont de retour. L'un est étudiant en commerce, l'autre en mécanique, un duo des plus complémentaires pour se lancer dans la recherche de sponsors ainsi que d'une des mythiques Renault 4L pour participer à l'**aventure du raid 4L Trophy**. Au départ de Biarritz le 15 février pour traverser l'Espagne, c'est à Algéciras qu'ils ont quitté l'Europe pour trouver des **paysages déroutants**. Au Maroc ce sont les déserts de neige, puis de sable qui rythmèrent le quotidien des deux amis d'enfance jusqu'à Marrakech. Ils ont su faire face aux caprices de leur vieille dame pour aller au bout de cette belle aventure humanitaire. L'objectif était de transporter du matériel et des fournitures scolaires aux enfants les plus démunis du Maroc (voir notre édition de décembre 2017).

4 jours d'école à la rentrée prochaine

Lors de la commission départementale de l'Éducation Nationale du 24 avril, l'inspection académique de l'Isère a validé la demande d'organisation des rythmes scolaires de la commune sur quatre jours.

A la rentrée prochaine, les horaires scolaires seront les suivants :

Maternelle : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Elémentaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Concernant nos accueils périscolaires, la commune maintiendra :

- Les « petites garderies » de fin de matinée et de début d'après-midi car cela permet de déposer à la même heure, frères et sœurs scolarisés dans les deux écoles (11h30 à 11h45 et de 13h à 13h45).

- L'accueil des petits en maternelle à 13h, pour les coucher à la sieste en même temps que les enfants de la cantine.

Ces temps d'accueil restent gratuits sur inscriptions obligatoires.

- Les « Péricuisine, Périssport et Périlibli » sur une durée raccourcie de 16h30 à 18h.

- Les garderies du matin dès 7h45 et du soir, dès 16h30 jusqu'à 18h30.

Ce retour à quatre jours marque pour tous, la fin des « Temps d'Activités Pédagogiques » (TAP).

Concernant le mercredi libéré d'école, la commune proposera dans le cadre du centre de loisirs :

- **Des nouvelles activités sous forme d'ateliers sportifs, manuels et culturels** avec une progression envisagée sur une période de vacances à vacances et des durées de pratique adaptées. L'accueil ponctuel restera possible.

- **Une programmation d'activités diverses et des sorties l'après-midi jusqu'à 18h30** : selon des modalités de fonctionnement et des périodes de programmations identiques au fonctionnement habituel.

Les enfants seront pris en charge selon les besoins de garde des familles, ponctuellement ou régulièrement, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Détails de la rentrée 2018, à lire dans le prochain règlement de fonctionnement des accueils municipaux péri et extrascolaires.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse

FOCUS



Au fil de l'eau

Retour aux sources !

Petit historique :

La commune de Bernin est propriétaire des sources « Folle et Aiguebelle » situées sur la commune de Saint-Pancrasse. A la fin des années 1980, en accord avec la commune de Bernin, la commune de Saint-Pancrasse a réalisé des travaux de sécurisation de l'alimentation d'un de ses réservoirs en faisant poser une canalisation entre les sources de Bernin et le réservoir.

Afin d'utiliser ces sources il a fallu respecter une procédure de mise en conformité des captages. C'est ce qui a conduit la commune à déclarer ces sources d'utilité publique en 1997.

Jusqu'au début des années 2000 elles alimentaient le réservoir de Craponoz qui desservait environ deux tiers des habitants de Bernin.

Lors de l'acquisition de ces sources un réservoir de 120 m³ a été construit sur la commune de Crolles sur des terrains appartenant à la famille Sabatier en compensation de l'attribution d'un droit d'eau.

En 2000 il a été décidé de ne plus utiliser ces sources jugées trop calcaires et elles ont été supprimées du contrat communal d'affermage. Bernin a toutefois souhaité en garder la propriété pour conserver le droit d'eau mais également en secours, afin de pallier une éventuelle difficulté avec le réservoir de Craponoz alors géré par le SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise). Lors de la négociation du contrat d'affermage en 2011 le périmètre a été revu afin d'inclure la surveillance et l'entretien de ces deux sources.

Ainsi, les élus successifs ont toujours eu à cœur de maintenir en état et de conserver ces sources, conscients que l'eau est une richesse.

De nos jours :

L'équipe municipale continue à œuvrer dans ce sens en programmant périodiquement des travaux d'entretien et de protection de ces captages. Ainsi, en 2017, les élus ont approuvé la construction d'un réservoir de 450 m³ à côté de la cuve existante des « Communaux ». Le coût des travaux s'élève à 213 000.00 € H.T. soit 255 600.00 € TTC. L'objectif consiste à renforcer la capacité de stockage d'eau d'une part pour répondre au déficit actuel en réserve d'eau potable sur une journée de consommation de pointe et d'autre part en prévision des opérations d'urbanisme à venir (secteur des Maréchaux, chemin des Casernes entre autres).

Transfert de compétences à l'intercommunalité « Eau et Assainissement » depuis le 1^{er} janvier 2018



En effet, Le Grésivaudan a fait le choix d'anticiper le calendrier de la loi NOTRe en prenant le relais des communes pour la compétence eau et assainissement dès le 1^{er} janvier 2018 (au lieu de 2020). L'intercommunalité succède ainsi à la commune pour l'eau potable et au Syndicat Intercommunal de la Zone Verte (SIZOV) pour l'assainissement. **La commune a d'ailleurs transféré le budget correspondant à la réalisation du réservoir cité en page 11 ainsi qu'à la rénovation de plusieurs canalisations réalisée après le 1^{er} janvier 2018.**

Avec ce transfert, pour les usagers des 46 communes du territoire, c'est désormais Le Grésivaudan qui conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place et le contrôle de leur installation d'assainissement non collectif. C'est également Le Grésivaudan qui assure le suivi des prescriptions des permis de construire et le contrôle des branchements d'eau et d'assainissement. La tarification de l'eau et l'assainissement devrait converger progressivement pour atteindre un prix harmonisé à l'horizon 2021 sur l'ensemble des 46 communes.

La communauté de communes a également repris la production d'eau et le SIED et le SIERG qui fournissaient l'eau à Bernin, ont été dissous par application de la loi NOTRe.

Le SIED

Depuis des siècles, des sources locales alimentaient les communes de Biviers, Corenc, Meylan, Montbonnot et Saint-Ismier. Leurs débits, en été, devenaient insuffisants pour subvenir aux besoins des habitants et des agriculteurs. Les communes décidèrent de se grouper pour remédier à ce problème et trouver une solution pour répondre à leurs consommations présentes et futures.

Leur destin croisa alors celui d'un ingénieur géomètre de Grenoble, Louis Noiray, qui avait le projet « fou » de capter une source dans le massif de Belledonne et d'acheminer ses eaux sur l'autre rive de la Vallée du Grésivaudan. Il choisit la source de la Dhuy, dont les eaux rejoignent le torrent du Domeynon.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy (SIED) est né de ce projet ambitieux et de la volonté de ces cinq communes de le voir aboutir. Nous étions le 24 juin 1933. La commune de Bernin a rejoint ce syndicat en 1965.

*Jean-François CLAPPAZ, Président du SIED
(voir article complet sur le site internet de Bernin)*

Eau potable

Qualité du réseau

L'indicateur de qualité pris en compte dans le domaine de la distribution d'eau est le rendement. Il se calcule en fonction du volume d'eau perdu entre la fourniture ou production et la vente aux abonnés. Bernin peut s'enorgueillir d'avoir un rendement moyen de 99,70 %. Cette maîtrise des fuites est un enjeu environnemental majeur depuis la loi « Grenelle II » qui impose de tout mettre en œuvre pour limiter les pertes en eau sur les réseaux de distribution d'eau potable sous le seuil des 15 %. **L'objectif d'économie de la ressource est donc bien atteint pour Bernin.**

Qualité de l'eau

Les exigences de qualité de l'eau constituent un enjeu de santé publique. La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est surveillée et doit répondre à des normes fixées par décret. L'eau distribuée sur Bernin est soumise à plusieurs contrôles de qualité : à la source tout d'abord, par les fournisseurs eux-mêmes et ensuite sur la distribution par Véolia notre délégataire qui fait intervenir un laboratoire agréé ainsi que par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les résultats font l'objet d'un affichage en mairie et une synthèse est transmise une fois par an à chaque abonné lors de la facturation sur relevés de compteurs. En 2016, **la qualité sanitaire de l'eau distribuée est excellente** puisque 100 % des analyses physico-chimiques et microbiologiques réalisées par l'ARS et par Véolia ont été conformes aux normes du Ministère de la santé.



L'eau de Bernin en chiffres :

- 1 351 abonnés en 2016 dont plusieurs abonnés industriels parmi lesquels SOITEC, le Domaine des Fontaines, ...
- Un volume consommé (facturé en 2016) de 1 055 912 m³
- 3 réservoirs d'une capacité totale de 3 600 m³. Les réservoirs des Fontaines : 3 cuves de 900 m³ chacune, le réservoir de Craponoz 500 m³, sont directement gérés par le SIERG
- Un surpresseur à la Veyrie
- 2,56 km de canalisations d'adduction
- 25,744 km de longueur de distribution hors branchement
- 123 appareils publics (borne-fontaine, bouche d'arrosage, fontaine, poteaux incendie)
- 85 accessoires hydrauliques (réducteur pression aval, stabilisateur pression amont, vanne, ventouse, vidange)
- 982 branchements
- 1 411 compteurs
- 270 analyses tous paramètres confondus sont réalisées
- Rendement global du réseau 99,70 % en 2016

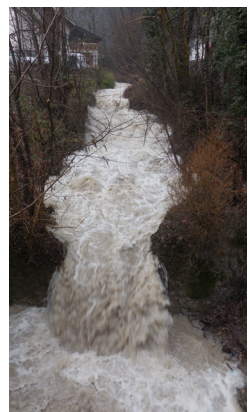
(Source : Véolia - Données 2016)

Eaux pluviales

Dans le cadre du transfert de compétence la communauté de communes du Grésivaudan travaille actuellement sur la **définition du périmètre communautaire des « eaux pluviales urbaines »** qui se rattache à la compétence « assainissement ». Cela comprend la collecte, le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales des aires urbaines. La difficulté dans ce travail d'élaboration de périmètre réside dans la **multiplicité des compétences et des responsabilités en jeu**. La compétence des eaux pluviales est en effet distincte de la compétence voirie, et de la compétence GEMAPI.

Dans l'attente de la définition du périmètre de cette compétence et de ses modalités de financement, il a été voté le fait de s'appuyer sur l'expertise et le savoir faire développé par les communes jusqu'alors compétentes. Il a ainsi été voté la délégation par convention, aux communes l'exercice de cette compétence pour une période de 2 ans (31/12/19).

Cette eau pluviale prend des chemins imprévisibles. Ainsi, à l'occasion des fortes pluies observées au mois de janvier une résurgence importante est apparue chemin des Batelières. L'origine n'a pu être déterminée, malgré des tests de coloration opérés sur l'ancienne source qui alimentait le bassin existant au carrefour du chemin des Batelières/chemin du Vivier. Les services communaux ont fait réaliser un drainage permettant d'évacuer cette eau qui coulait le long de la route. Une autre résurgence est apparue peu de temps après chemin de la Côte, durant quelques jours, avant de disparaître.



Torrent de Craponoz - janvier 2018



Chemin du Clôt - janvier 2018



En 2016 la commune a apporté son aide à hauteur de 7 973 € afin de réaliser l'intégralité des **travaux de forage**.

En 2017 le puits est bien réalisé mais il n'est pas utilisé faute de moyens pour pomper l'eau. La commune a donc décidé de permettre l'achèvement de ces travaux et notamment le financement de l'achat et l'installation de la **pompe de forage**. Tout comme l'année précédente deux délibérations ont été prises permettant de subventionner la totalité de cet achat à hauteur de 5 900€.

Compte-rendu du conseil communautaire du 23 avril 2018

En février 2016 le conseil a délibéré pour lancer l'élaboration d'un **projet de territoire**. L'idée était que nos décisions puissent s'appuyer sur un document fédérateur permettant d'avoir une ligne directrice pour nous aider à prendre la bonne décision. Un groupe de travail spécifique a été créé et a choisi le cabinet New Deal pour nous accompagner dans cette démarche depuis mai 2017. Rencontre avec des maires du territoire, organisation d'ateliers avec des conseillers municipaux, réalisation d'une enquête auprès de 1 000 habitants et mise en place de trois séminaires avec les élus communautaires.

Une première délibération en janvier avait clarifié la répartition des compétences avec les communes, la vision commune de l'intercommunalité et la collaboration avec les territoires voisins pour le transport notamment. S'ajoute l'objectif de repenser l'organisation institutionnelle du territoire.

Ce second point d'étape a validé **les 6 enjeux suivants** :

- Préserver la qualité de vie et réguler le développement du territoire.
- Améliorer la connectivité du territoire et les conditions de déplacement avec la Métropole.
- Soutenir la dynamique démographique et développer l'habitat.
- Diversifier le développement économique et favoriser la création d'emploi.
- Veiller à l'équilibre et à la cohésion sociale et générationnelle.
- Renforcer l'attractivité résidentielle et développer le niveau d'équipements et services.

Nous reviendrons sur le sujet pour vous tenir informés.

Compte-rendu du conseil communautaire du 5 avril 2018

Pour ce conseil communautaire, le public est venu nombreux s'agissant du **vote du budget**. Suite à plusieurs séminaires, réunions de la commission finances et du bureau et au Débat d'Orientation Budgétaire du 12 mars, le Président du Grésivaudan a fait plusieurs propositions : hausse du taux sur le foncier bâti à 5,56 %, baisse de 3 % de l'**Attribution de Compensation** (AC) soit 60 K€ pour Bernin. Après de longs débats au regard des communes ayant déjà voté leur budget, baisser leurs recettes ne semblait pas réaliste. Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics depuis 2017, a demandé aux préfets et aux directeurs régionaux et départementaux des finances, de « ne pas mettre en œuvre » le mécanisme de minoration de la DC RTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) cette année, contrairement aux dispositions de la loi de finances pour 2018. Pour Le Grésivaudan cela représente 1,7 à 1,8 M€ de maintien de recettes. Cette bonne nouvelle a permis de ne pas toucher à l'AC cette année, et des discussions sont engagées à ce sujet pour la baisser en 2019.

Maintien du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) actuel mais étude menée pour différencier cette TEOM entre les communes en Points de Proximité sur la totalité et celles conservant du Porte à Porte pour les ordures ménagères.

Fiscalité intercommunale	2017	2018
Cotisation foncière des entreprises	25,68 %	25,68 %
Taxe habitation	8,62 %	8,62 %
Taxe foncier non bâti	3,22 %	3,22 %
Taxe sur le foncier bâti	3,27 %	4,80 %
TEOM	4,95 %	4,95 %
Versement Transport	1 %	1,1 %
Produit attendu de la GEMAPI	1 300 000 €	1 500 000 €

Christophe Duret, Conseiller communautaire

Brève interco

Une borne pour collecter textiles, chaussures et linge de maison vient d'être installée au niveau du parking de la salle des fêtes pour permettre aux Berninois de se débarrasser de tissus usagers et d'aider une entreprise d'insertion.

En 2018, revalorisation de la plupart des tarifs : 2 %

Compte-rendu du conseil communautaire du 12 mars 2018

Le Débat d'Orientation Budgétaire a fait ressortir les points suivants :

- Diminution des financements de l'Etat via la Baisse de la Dotation Globale de fonctionnement,
- Hausse du FPIC (Fond de Péréquation InterCommunal) mais garantie de financement aux communes par la Communauté de Communes du Grésivaudan via l'attribution de compensation (AC).
- Lors des transferts jusqu'en 2014 : non prise en compte des amortissements, de la vétusté des locaux et coût des fonctions supports alors que l'AC n'était pas réduite d'autant pour les communes ayant transférées un bien.
- Le développement des ressources des budgets déplacement et déchets a permis de parvenir à l'équilibre, mais sans marge de manœuvre.
- Approbation de la participation de la Communauté de Communes du Grésivaudan pour 13 M€ sur 138 M€ pour le nouvel incinérateur en lieu et place de celui d'Athanor, et à 1,12 M€ sur 22 pour le centre de tri ce qui permettra de continuer à faire baisser les coûts des traitements des déchets.
- Présentation du nouveau réseau TouGo recentré sur les flux domiciles/études et domicile/travail, ce qui permet une économie de fonctionnement de 1,3 M€.

VIE ÉCONOMIQUE

Nouvelle école de musique à Bernin

Dès septembre l'école de musique **CRESCENDO MUSIQUE** ouvrira au cœur du village au 109 RD à Bernin sous la direction de Céline Crépoux, médaillée d'or en piano et prix d'excellence en solfège, enseignant depuis 22 ans.

Crescendo musique vous propose :

• COURS DE PIANO

Avec une méthode regroupant l'apprentissage du piano et du solfège, sur un répertoire classique, jazz, variété.

Enfants à partir de 5 ans - Adultes - Tous niveaux

• ÉVEIL MUSICAL

Dès 3 ans avec un théâtre de marionnette pour un apprentissage par le jeu des notes, des rythmes, des connaissances sur les instruments de musique des œuvres et des compositeurs.

Une réunion de présentation de la méthode aura lieu les vendredis 22 et 29 juin 2018 à 20h30 à l'école Crescendo Musique (réservation au 06 83 11 42 90).

- Apprentissage renforcement de solfège par groupe tous niveaux.
- Pendant les **vacances scolaires** dès la Toussaint : Des stages d'éveil et des stages découverte du piano.



Pour tous renseignements et inscriptions :
Une permanence téléphonique est ouverte depuis le 15 juin
au 06 83 11 42 90 - crescendomusique@sfr.fr.

SPORT

SPORTS NORDIQUES EN GRÉSIVAUDAN



STAGE MULTISPORTS SNG RÉUSSI !

Biathlon, superball, catchball, torball, parachute, escalade, athlétisme, cirque...

Inscription à la ½ journée, journée ou semaine.

Esprit des stages : simplicité et respect de l'autre, connaissance du « fair play ». Un feed back a lieu chaque jour.

Nouveautés cet été : tir à l'arc, randotrail, sortie en VTT, un Kho-Lanta, et pleins d'autres surprises comme des repas baignade...

Goûters et bonbons offerts.

Places limitées prises par ordre d'arrivée !



Contact : 06 83 44 08 04 • sportnordiquegresi@free.fr

Prochain stage : les deux premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août. Que du bonheur !!

LOISIRS

CLUB BERNINOIS

Le mardi 10 avril, après une **dégustation** de biscuits et merinques à la **biscuiterie LOUVAT**, les adhérents du Club Berninois ont passé un **bon moment de détente autour d'un repas** "cuisses de grenouilles" au restaurant, Le Coin Tranquille, aux Abrets.

Puis, dans l'après-midi, c'est le "**Domaine des Fauves**" de Fitilieu qui leur a permis d'admirer le beau couple de lion, les tigres blancs et autres fauves sans oublier les rapaces qui les ont frôlés de leurs ailes dans les démonstrations de dressage.



Contact : Mme BELFILS, Présidente : 04 76 08 02 99

NOUVELLE ASSOCIATION !

CLIC ET PLUME



L'association Clic et Plume s'est créée dans l'objectif d'accompagner toute personne qui a besoin d'un **soutien dans l'utilisation de son ordinateur personnel, sa tablette ou son smartphone**.

Elle propose des interventions **à domicile** dans une formule « Liberté » : une réponse à vos questions personnelles, à la date qui vous convient et sans engagement sur le nombre de séances. Nous envisageons aussi d'organiser des **ateliers d'entraide** conviviaux.



Pour plus d'informations sur les modalités et les tarifs des interventions, vous pouvez nous contacter :

clic.plume@laposte.net

Martine : 04 38 92 14 41 ou Magali : 04 76 92 11 75

CULTURE

PATRIMOINE ET AVENIR EN GRÉSIVAUDAN

« Culture, Patrimoine et l'art de partager »

Ce thème sera décliné cette année par l'association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan, sous la forme d'une exposition et de promenades commentées :

- L'exposition permettra de faire connaître **l'origine du village**, et ses développements géographique et démographique.
- Les promenades commentées dans le Bas-Bernin, illustrées par un livret-jeu, permettront de partager avec tout public, jeune et moins jeune, le **patrimoine local** à travers les éléments caractéristiques des maisons du hameau.



Exposition : dimanche 16 septembre de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures - maison Michel, chemin du Vivier

Promenades : départs de la maison Michel le même dimanche à 10 heures et 14 heures ; durée prévue : 1h30

Exposition et promenades gratuites

LOISIRS

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

AVF Meylan Grésivaudan vous accueille et propose un **programme varié** : sorties plein air, randonnées, conversations en langues étrangères, chorale, ... pour découvrir la Vallée et faciliter votre intégration.

Par exemple en juin : **Exposition** consacrée à **Alfons Mucha** (Maison Aristide Bergès, musée de la Houille Blanche à Lancey).

Ainsi que les **rencontres-accueil** du 1^{er} mardi du mois à Montbonnot et du 3^{ème} jeudi du mois à Crolles.



Pour des renseignements ou vous inscrire à AVF, afin de participer aux sorties et activités :

06 89 11 08 17 ou avfmeylan@gmail.com

Site : avf.asso.fr/fr/meylan



LOISIRS

LOU PELAYA



LOU PELAYA, 30 ans déjà !

Oyez oyez Berninois, le groupe folk **Lou Pelaya** fêtera **ses 30 ans le samedi 29 septembre 2018**... événement à ne pas manquer ! Une **journée pleine de surprises** vous attendra : défilé de bagads, ateliers de musique et de danse, grande rétrospective, et bien sûr le soir un grand bal folk gratuit animé par des **musiciens de renom**. Alors réservez dès maintenant cette date pour nous accompagner lors de cette journée ultra festive.



Petit rappel : danses folk au CUBE tous les mercredis à 20h30.

Contact : 06 70 10 94 25 • loupelaya.free.fr

SPORT

CYCLO CLUB BERNIN

HOMMAGE À GUSTAVE ALLEGRE, Président Fondateur du Club et membre de la FFCT

Gustave Allègre nous a quitté brutalement en début d'année et le Cyclo Club de Bernin est triste. En effet, c'est lui qui l'a créé en 1979, avec quelques autres passionnés, et qui l'a porté efficacement en tant que premier président pendant 14 ans jusqu'en 1993, puis en tant que membre du bureau jusqu'en 2000, soit plus de 20 ans au service du Club. Si nous existons aujourd'hui c'est en grande partie grâce à lui !

C'était un président « homme d'orchestre », un « vrai patron », généreux et attentionné, qui a su construire les structures de base de notre Club grâce à un investissement important. La philosophie était centrée autour du « vélo détente », avec des moments de convivialité fréquents. Très proche de la FFCT, il a su tisser des liens étroits avec cette fédération, notamment concernant la « Sécurité ».

C'est également lui qui a longtemps travaillé auprès du Département pour obtenir, à force d'opiniâtreté, le goudronnage du « chemin de l'Empereur » dans la Plaine avec la construction de passerelles, afin d'assurer la continuité cyclable de cet itinéraire rural, sécurisé et agréable, alternatif à la RD 1090.

Nous lui adressons un grand merci et un grand coup de chapeau, avec une pensée émue pour son épouse Simone et toute sa famille.



SPORT

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Possibilité de tester gratuitement un cours le vendredi 22 juin 2018.

Contact : Michel Giraudin, Président
gybernin.presidentGIR@gmail.com

GYMNASTIQUE

- Tous les jours, cours du lundi au vendredi sauf pendant les congés scolaires.
- Marche active en extérieur et cours en salle au CUBE (adultes, seniors, pilates, stretching, mixte).

RANDONNÉES pédestres et raquettes

Sorties à la journée, toute l'année, le jeudi (4 niveaux) et le dimanche (rando mensuelle à niveau unique).
Transport par covoiturage ou car (raquettes).
Organisation de séjours et WE rando.

Inscriptions au forum des associations le samedi matin 8 septembre.

Gymnastique, randonnées pédestres et raquettes pour tous à partir de 16 ans.
Horaires et tarifs : Consulter le site Internet municipal, rubrique « Associations ».



JUMELAGE



31 ans déjà que nos familles allemandes et françaises se retrouvent à l'Ascension pour échanger et célébrer l'amitié qui existe entre nos 2 communes, entre nos 2 municipalités, entre des personnes, entre des associations, entre des jeunes, des moins jeunes...

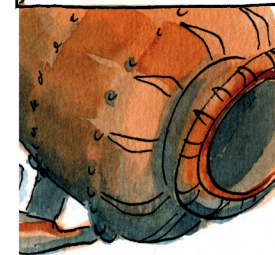
70 Berninois se sont rendus à Kieselbronn du 10 au 13 mai. L'association **Cirq'Hop** était du voyage avec un groupe de 24 personnes dont 18 jeunes. Ils étaient tous logés à la salle des fêtes de Kieselbronn et les repas étaient assurés par les associations locales.

Le **programme** proposé par nos amis était **varié et très attractif** : vendredi, accrobranche pour un groupe de jeunes franco-allemands, visite du château et du musée des automates de musique de Bruchsal, randonnée entre Kieselbronn et Kleinvillars avec déjeuner dans une ferme auberge, samedi visite d'Ulm avec sa vieille ville moyenâgeuse le long du Danube.

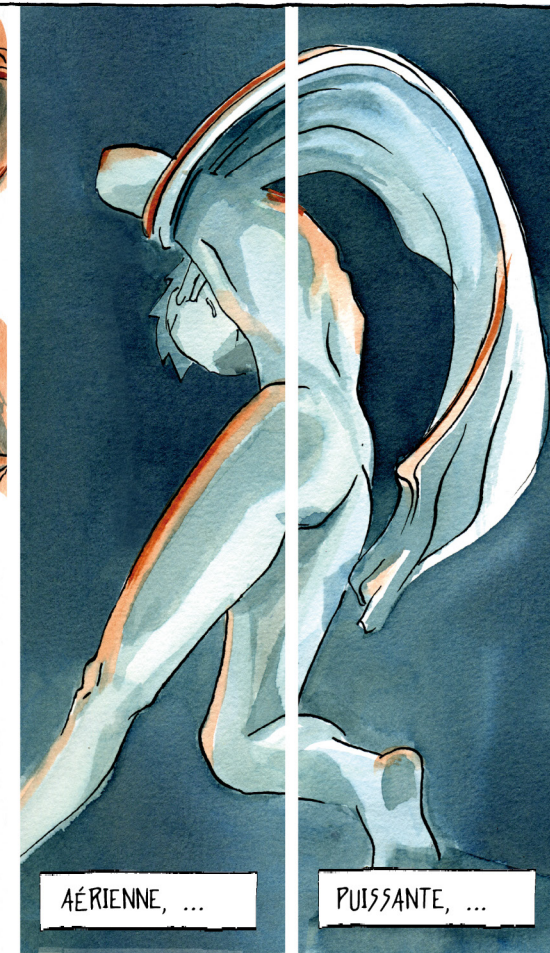
La soirée du vendredi a réuni toutes les familles et nous avons pu assister après les traditionnels discours à des démonstrations spectaculaires de la part de Cirq'hop et de l'association de vélo artistique de Kieselbronn. Et clou du superbe week-end, les jeunes ont aboli les barrières pays, linguistiques et se sont retrouvés tous ensemble le samedi soir à la salle des fêtes. Ils ont visité le village, ont joué de la musique et chanté tous ensemble dans l'église (frissons et émotion chez les adultes...)

UN GRAND MERCI aux participants au voyage, à Cirq'Hop, aux municipalités, aux familles d'accueil, à Philipp et à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette rencontre. Le comité de jumelage - <http://jumelagebernin.e-monsite.com/>

SUR LE THÈME DE L'EAU : LE TORRENT DE CRAPONOZ



IMPÉTUEUSE, ...



AÉRIENNE, ...



PUISSANTE, ...

... LA CASCADE DE CRAPONOZ.



Entre la sculpture d'Urbain Basset* et la cascade de Craponoz, le rapprochement est troublant.

ARBRE REMARQUABLE,
la réponse du mois

Ce cerisier, est implanté dans un verger du chemin de la côte.
45°15'53.8"N 5°52'15.9"E

*Urbain Basset (1842-1924), sculpteur, avait son atelier dans le bas-Bernin, à l'actuel passage du même nom. Son œuvre, baptisée "Le Torrent" alimentait la fontaine du jardin de ville à Grenoble jusqu'en 2002.



MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.

Fermeture les samedis 21 et 28 juillet et 4, 11 et 18 août 2018.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Le samedi de 8 h à 19 h
Le dimanche de 8 h à 12 h

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **08 25 74 20 30**.

PHARMACIES DE GARDE

- Le 10 juin : Pharmacie de Bernin
- Le 17 juin : Pharmacie de Brignoud
- Le 24 juin : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 1^{er} juillet : Pharmacie de La Dent de Crolles
- Le 8 juillet : Pharmacie des Charmettes (Domène)
- Les 14/15 juillet : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
- Le 22 juillet : Pharmacie de Froges
- Le 29 juillet : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)
- Le 5 août : Pharmacie Plemer (St-Nazaire-les-Eymes)
- Le 12 août : Pharmacie Silvestre (Domène)
- Le 15 août : Pharmacie Blanchard (Champ-près-Froges)
- Le 19 août : Pharmacie de l'Orchidée (Lancey)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau : 04 76 61 39 34**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et le mardi (poubelle « je trie »).

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnott
TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
TÉL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



LE CHOIX DE NATHALIE

ROMAN > RÉVEILLER LES LIONS • Ayalet Gundar-Goshen

Ethan est un neurochirurgien israélien. Un soir, en sortant de l'hôpital, il renverse un Erythréen. Paniqué, il prend la fuite, abandonnant le corps de l'africain qui est mort sur le coup. Le lendemain, une jeune femme noire sonne à sa porte. C'est l'épouse du réfugié qu'Ethan a tué. Elle ne demande pas d'argent mais contraint le médecin à venir soigner les réfugiés dans un dispensaire clandestin.

L'auteur israélien traite habilement des thèmes de la culpabilité, du mensonge... tout en nous dévoilant le quotidien des réfugiés clandestins.

Un récit poignant.

Éditeur : Les Presses de la Cité



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30